



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

AMI

TITRE DU PROJET	Cartographie des partenaires : ONG locales et organisations de la société civile
PARTENAIRE DE MISE EN OEUVRE	GOAL
BAILLEUR	<p>Plusieurs bailleurs</p> <p>Note : Il s'agit d'un processus compétitif. Une fois qu'une opportunité présentant un fort alignement est identifiée, GOAL soumettra une proposition conjointe avec les partenaires pré cartographiés- et sélectionnés. La mise en place du partenariat dépendra de l'approbation et du financement de cette proposition par le bailleur.</p>
ZONES D'INTERVENTION	<p>GOAL travaille dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et dans le département de la Grand'Anse.</p> <p>Les partenaires ayant une présence enracinée dans le département de l'Ouest et le Grand Sud sont invités à manifester leur intérêt.</p>
DATE DE DEBUT DU PROJET :	01 avril 2026 (souhaitable)
DATE DE FIN DU PROJET :	8 - 12 mois après (Selon le projet et la préférence du bailleur)

1. A propos de GOAL

GOAL, présente en Haïti depuis 2010, met en œuvre des interventions humanitaires et de développement dans les domaines de la préparation et réponse aux urgences, de la santé résiliente (nutrition, eau, assainissement), de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et des moyens de subsistance. GOAL collabore étroitement avec des organisations communautaires de base (OCB), ONG locales, et la société civil afin de renforcer les capacités locales, améliorer la résilience et protéger les populations les plus vulnérables.

GOAL lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en Haïti afin de cartographier et d'identifier des partenaires solides présentant de fortes synergies en termes de valeurs, de secteurs et de zones géographiques. L'objectif est de conjuguer nos efforts pour soumettre conjointement des candidatures à des opportunités de financement et mettre en œuvre des projets.

2. Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)

L'objectif de cet appel est d'identifier des ONG locales et des organisations de la société civile disposant d'une solide expérience dans un ou plusieurs des secteurs suivants :

- **Économie bleue** : couvrant les activités durables liées aux ressources marines et côtières, le développement des systèmes de marché, la pêche et l'aquaculture, la gestion des écosystèmes marins, la transformation et la commercialisation des produits de la mer, la gestion des déchets, ainsi que le soutien aux communautés côtières.
- **Réponse d'urgence multisectorielle** : incluant notamment l'assistance alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), la santé, la nutrition, la protection, l'intégration du genre et de l'inclusion sociale (GESI), entre autres secteurs humanitaires.
- **Moyens de subsistance et résilience économique** : en particulier les activités génératrices de revenus, l'approche Graduation ou des approches similaires, la réintégration économique, l'autonomisation des femmes, l'apiculture, l'agriculture, ainsi que la transformation et la valorisation des produits agricoles.
- **Gouvernance et renforcement institutionnel** : incluant la formation et le renforcement des capacités des organisations communautaires de base (OCB), des coopératives et associations, l'appui aux structures organisationnelles, le suivi des progrès, le reporting narratif et financier aux bailleurs, la conformité et la redevabilité (y compris PSEAH, sauvegarde, sûreté et sécurité), ainsi que le développement de politiques et de manuels de procédures internes.

- **Environnement et changement climatique** : couvrant les approches d'économie verte, la protection de l'environnement, les énergies renouvelables, le recyclage, ainsi que la restauration et la conservation des mangroves et des écosystèmes forestiers.

1.1. Critères d'éligibilité

Les organisations doivent :

- Être légalement enregistrées en Haïti et avoir leur siège ou une base opérationnelle dans le département d'Ouest ou le Grand Sud, avec capacité d'opérations en Grand'Anse, Sud, Nippes, Sud-Est, et autres zones du pays si besoin ;
- Justifier d'expériences récentes et documentées dans au moins un des secteurs suivants : Economie bleue, Réponse d'urgence multisectorielle, Moyens de subsistance et résilience, gouvernance et renforcement institutionnel, environnement et changement climatique ;
- Avoir déjà travaillé avec des communautés à haut risque et démontrer une légitimité locale;
- Disposer d'un compte bancaire au nom de l'organisation ;
- Copie de l'enregistrement ou l'acte de reconnaissance légale du ministère correspondant ;
- Avoir un niveau d'influence et de légitimité dans la communauté ;
- Avoir un comité de gestion dont trois (3) membres au moins et résident *dans la zone d'intervention du projet* ; et ces trois membres doivent être désignés par l'assemblé général pour exécuter les activités au nom de l'association.

2. Méthodologie de sélection des ONG Locales / Organisations de la société civile

GOAL suivra son processus interne de partenariat et de diligence raisonnable pour la sélection des partenaires dans le cadre des prochaines étapes.

2.1. Documents constituant le dossier de l'ONG Locale / Organisations de la société civile

No	Les éléments obligatoires (cette liste n'est pas exhaustive ; d'autres documents, y compris une lettre de recommandation, seront requis à l'étape de la diligence raisonnable).
1	Lettre de manifestation d'intérêt signée et scellé par au moins un membre du comité de gestion de l'organisation (Obligatoire).
2	Document de capacité ou liste de projets passés (nom, montant, bailleur, géographie, description des activités).
3	Copie de registration en Haiti (Obligatoire).
4	CV de Directeur Pays ou Coordinateur de l'organisation (Obligatoire).
5	Matricule fiscale et Patente (copie du NIF) à jour. Aucun protocole ne sera signé sans ce document ;
6	Carte d'identité (Dermalogue) du Coordonnateur / Directeur Pays pour collaborer dans ce projet (Obligatoire).
7	Avoir un compte bancaire au nom de l'organisation, domicilié dans une banque haïtienne. Dans l'éventualité d'un paiement, aucun montant ne sera versé sur un compte personnel (Obligatoire).
8	Carte d'identité (Démologue) des autres membres ayant le droit de signature sur le compte bancaire de l'ONG Locale / société civil, et la carte d'identité de membres de comité de gestion (pour la vérification ATSC/due diligence).
9	Statuts
10	Procès-verbal de la dernière assemblée.
11	Certificat de résidence (preuve d'adresse) de l'organisation attesté par la mairie de la commune d'intervention.
12	Avoir une identité visuelle distinctif (logo ; entête et adresse) (si possible).
13	Détenteur d'un sceau signant la légitimité de l'organisation.
14	Les derniers états financiers de l'organisation

2.2. Lieu et canal de soumission des dossiers

Les organisations intéressées répondant aux critères mentionnés ci-dessus peuvent envoyer et soumettre leurs documents :

- 1- Adresse à utiliser pour la soumission des tous les documents : partnership@ht.goal.ie
- 2- Reference / sujet de courriel : NOM D'ORGANISATION_SECTEUR D'EXPERTISE - exemple: « GOAL_ECONOMIE BLEU »

N.B1. Les dossiers doivent être soumis au plus tard : **le 19 février 2026.**

Passer ce délai, GOAL ne recevra plus les dossiers.

Note : Seules les organisations ayant soumis tous les documents obligatoires seront évaluées.